



Communiqué

PLF 2025

l'austérité à tous les étages

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté ce jeudi 10 octobre, le projet de loi de Finances pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards d'euros dont la plupart va se faire sur le dos des salarié.e.s, des retraité.e.s et des services publics.

Comme toujours, le ministère des Finances sera exemplaire dans la cure d'austérité avec la reprise des suppressions d'emplois et des coupes budgétaires drastiques.

Ce vendredi 11 matin, la secrétaire générale de du ministère a présenté les grandes lignes de ce projet de loi de Finances pour 2025 et les conséquences à venir pour Bercy, ses missions et ses agent.e.s

En préambule, elle nous a précisé que le rattachement du ministre du budget et des comptes publics au premier ministre n'avait aucun impact sur l'organisation du ministère, ni sur l'attribution des directions ; cela ne change donc rien pour les agents.

Pour la secrétaire générale, ce projet de loi de finances qui a pour objectif la maîtrise des dépenses, est constitué de choix forts et d'économies à réaliser.

Sur les 40 milliard de dépenses en moins, 20 milliards de restrictions seront exigées de l'Etat, dont 5 seront réparties au cours du débat parlementaire.

S'agissant des crédits ministériels, en matière d'emplois, le ministère perdra 529 ETP pour l'année 2025.

La mission gestion des finances publiques perd 505 postes et la mission économie en perd 24 :

550 à la DGFIP, 10 au secrétariat général, 10 à la DGE. La DGDDI obtient 50 postes supplémentaires ainsi que 10 pour TRACFIN.

Les opérateurs, Atout France et Business France en perdent respectivement 32 et 10.

Le secrétariat général estime que ces suppressions d'emplois sont nécessaires dans le contexte actuel, même si ces diminutions de postes devront entraîner une mise en cohérence pour l'exercice des missions.

Les crédits de fonctionnement sont en augmentation à la DGFIP pour l'informatique et la sécurité des agents ainsi qu'à la DGDDI ; mais ils baissent pour les dépenses immobilières, les projets seront rééchelonnés (-60 millions pour 2025).

L'insee voit son budget prévu dans le contrat d'objectif et de moyen maintenu.

Les crédits de la mission économie baissent de 500 millions (dispositif de soutien aux entreprises).

Les crédits de fonctionnement de l'administration centrale baissent de 70 millions hors action sociale (plus gros poste) et politique ministérielle de santé et sécurité qui sont maintenus.

Les économies seront réalisées sur les projets immobiliers (la rénovation du site Vincent Auriol est suspendue) et les factures d'énergies tendanciellement à la baisse.

POUR LA CGT, CE PLF N'EST PAS UNE SURPRISE MAIS UN SCANDALE.

C'est l'austérité à tous les étages pour rattraper des décisions politiques qui ont entraîné une baisse des recettes de l'Etat au profit des plus riches. Ce ne sont pas aux salarié-es et retraité-es de payer la note.

Le ministère subit depuis 20 ans des suppressions d'emplois, les derniers ministres reconnaissent eux-mêmes qu'il fallait que cela cesse et s'étaient engagés à faire une pause. La parole donnée n'a pas été respectée.

Concernant les baisses de crédit, au-delà de l'aspect immobilier, ce sont encore une fois les conditions de travail et d'exercice des missions qui vont être impactées.

Des coupes aussi à l'Agence Française de Développement : en effet, les crédits budgétaires pour l'aide publique au développement seront de 5,2 milliards d'euros en 2025, en baisse de près de 2 milliards d'euros par rapport à 2024. Cette coupe drastique interroge sur la capacité de la France à mener de nouveaux projets (notamment dans des pays les plus pauvres) et sur l'impact pour les collègues de l'AFD.

POUR LA CGT, CE PROJET DE LOI DE FINANCES EST CONSTITUÉ DE NOMBREUSES MESURES RÉGRESSIVES INACCEPTABLES. AU CONTRAIRE, IL FAUT UN PLF PORTEUR D'INVESTISSEMENTS MASSIFS DANS NOS SERVICES PUBLICS ET NOS INFRASTRUCTURES POUR PRÉPARER L'AVENIR.

POUR FINANCER UN TEL BUDGET, LA CGT PROPOSE UNE RÉFORME FISCALE QUI PERMETTRAIT PLUS DE JUSTICE FISCALE AVEC NOTAMMENT LE RÉTABLISSEMENT DES IMPÔTS POUR LES ENTREPRISES (IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET CVAE), UNE TAXATION DISSUASIVE DES DIVIDENDES ET DES RACHATS D' ACTIONS, LE RÉTABLISSEMENT DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE, UNE MEILLEURE PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, LA SUPPRESSION DE LA TVA SUR LES PRODUITS DE 1ÈRE NÉCESSITÉ, LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALE (90 MILLIARDS ANNUELS), LA CONDITIONNALITÉ DES 175 MILLIARDS D'AIDES PUBLIQUES ANNUELLES AUX ENTREPRISES ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA TAXE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES POUR INCITER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Retrouvez toutes nos propositions dans le 4 pages : PLF 2025, ce que nous proposons : https://www.cgffinances.fr/IMG/pdf/4_pages_plf_2025-1.pdf

Contacts :

Fédération des finances CGT :

Laurent Perin : 06 89 35 20 37

Michaël Wicke : 06 30 96 98 60

